syndicat national des agents des douanes

Montreuil, le 21 octobre 2009

CAP 2012 : Carnage Administratif Programmé !!!

(Pour supprimer un emploi douanier par jour pendant 3 ans !)

Le 10 septembre 2009, plus de 1000 « managers douaniers » ont eu *l'immense plaisir* d'être conviés à un show médiatique à l'américaine (écrans géants, journaliste professionnel, petits fours etc.) pompeusement appelé « CAP 2012 ». On notera que Monsieur Fournel n'avait pas convié les syndicats douaniers [(1)], pas même les signataires du relevé de conclusions issu des « négociations » d'octobre 2008.

Le seul « partenaire social » convié était… le MEDEF ! Celui-ci donnait d'ailleurs plus l'impression d'inviter que d'être invité puisqu'il était à la tribune. De là à penser qu'il a participé à l'élaboration du « contrat de performance »...[(2)]

Plus de 1000 personnes pour cette messe Médéfienne, soit autant d'emplois qu'il est prévu d'en supprimer en Douane dans les trois prochaines années ! À statistique éloquente, réalité terrifiante !

Comment expliquer cette débauche de moyens en termes de communication et de propagande, si ce n'est par le fait que les dirigeants de la DGDDI sont confrontés à une défiance sans cesse grandissante des agents, mais aussi de l'encadrement ? Alors, l'administration « met le paquet », au point d'en provoquer l'écœurement !

Cette orgie libérale aura certainement coûté **plus d'un million d'euros** ! L'organisation à elle seule de cette grand-messe aurait coûté plus de 500 000 euros. A cela il faut ajouter les frais de transport des « managers » convoqués, le prix d'édition de la plaquette, les frais d'envoi et le coût des réunions « en cascade ».

En termes de « temps-agents », le calcul est aussi exorbitant : 1000 agents mobilisés la journée du 10 septembre, auxquels il faut ajouter 3 heures de propagande imposée à chacun des 18 000 agents soit par les chefs de services soit par les directeurs eux-mêmes s'ils doutent de leur encadrement intermédiaire. Sans compter le temps de préparation ni celui consacré aux déplacement, c'est au bas mot **l'équivalent de 40 ETPT** qui ont été « consommés » par l'opération CAP 2012 !

On n'avait pas vu une propagande aussi coûteuse dans notre administration depuis le « Sarkoshow » des « 600 douaniers méritants » de l'automne 2004. **La règle du « faire mieux avec moins de moyens » vaut donc pour la piétaille et les missions de service public mais pas pour la communication directoriale !**

De ce moment *historique* est donc née une brochure luxueuse et coûteuse : « CAP 2012 ». Ou comment une montagne d'or accoucha d'une souris déglinguée...

Ce document prétend engager **contractuellement** les douaniers à une stratégie d'objectifs à réaliser, sauf que l'article 1101 du Code Civil stipule : *« le contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres à donner, à faire ou ne pas faire quelque chose ».*

Adresse postale : 263 rue de Paris – case 452 – 93514 MONTREUIL Cedex - **Site :** www.snad.cgt.fr
Tél : 01.48.18.82.08 - Fax : 01.48.59.75.63 - e-mail : douanes@cgt.fr

Pas de véritable contrat, donc, mais un simple habillage des réductions massives d'effectifs, des fermetures de services et de la mise en compétition des agents !

La lecture du préambule révèle la tentative désespérée de l'administration de positiver à l'envie son discours sur les perspectives d'avenir de la Douane. Son langage est choisi en conséquence et n'hésite pas à user de certaines formulations *« répondre aux besoins de service public », « service public régalien rendu par la douane », « administration régalienne intégrée »...* qui trahissent le souci de gagner par tous les moyens l'adhésion des douaniers. Cette façon de faire marque aussi -surtout- une volonté de banaliser le discours syndical et les valeurs fondamentales en matière de service public douanier, auxquelles se réfère la CGT ainsi que d'autres syndicats.

Il s'agit ici de l'enjeu majeur de cette débauche de moyens. L'observatoire interne du Ministère indique que les agents, et en particulier **les douaniers, font beaucoup plus confiance aux syndicats qu'à l'administration pour les informer**.

Le Ministère a imposé au Directeur général de redresser la barre de toute urgence et l'indicateur de la « part d'audience de la hiérarchie parmi les vecteurs d'information des agents ». Il n'est pas sûr que sa note du 30 juillet sur les saisies de stupéfiants lui permette d'atteindre ses objectifs cette année. Il sera également plus sage de compter sur les syndicats (la CGT, en tout cas) que sur la hiérarchie pour informer les agents sur la façon dont les parlementaires jugent la performance en douane...[(3)]

Une nouvelle fois, le fossé se creuse entre les enjeux développés dans ce document et les réalités quotidiennes des agents du terrain.

Les réunions de présentation CAP 2012 auront beau se répéter à l'envie, les agents ne sont pas dupes de cette propagande imposée. L'administration pousse parfois le cynisme jusqu'à faire passer ce bourrage de crâne dans les heures de formation des agents !

Le Directeur Général souhaite dynamiter… pardon !... dynamiser le travail des agents.. Après avoir énoncé dans le préambule, ses quatre priorités et ses quatre impératifs, il tente de convaincre une dernière fois les douaniers sur leur avenir à l'issue du contrat de performance, un avenir qu'il lui semble possible de tracer à grands traits, quatre là-aussi !

Mais au bout du compte, la seule chose dont sont assurés les douaniers, c'est de la volonté indéfectible du directeur général, à court terme, de **supprimer plus de 1000 emplois douaniers**, avec toutes les **conséquences qui sont déclinées dans le contrat pluriannuel de performance,** signé par lui seul avec le ministre !

Notes

(1) Dès l'ouverture du groupe de travail « présentation des orientations du contrat pluriannuel de performance pour 2009-2011 », le 9 juillet 2009, nous contestions l'utilité de mobiliser autant de personnes (représentants syndicaux et hauts gradés de notre administration) pendant une demi-journée alors que le document pouvait nous être envoyé : prendre connaissance d'un document en séance ne permet pas d'en débattre. La réalité s'est révélée encore bien pire : le contrat n'étant pas encore formellement signé au jour de la réunion, il était hors de question de nous en dévoiler le contenu mais simplement quelques vagues « orientations » dans un diaporama... Et nous étions loin d'imaginer le grand cirque « CAP 2012 » !

(2) Ce ne serait pas une première : selon Laurence Parisot, la Charte des contrôles douaniers qu'elle a signée avec Éric Woerth le 31 mars dernier à Bercy est *« la concrétisation d'un travail commun mené entre les douanes et le Medef »*. Elle avait profité de ce rendez-vous pour faire sa liste au Père-Noël douanier (http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/10470/-charte-des-controles-douaniers-une-cooperation-administration-entreprises.html) et n'a pas tardé à voir l'un de ses vœux exaucé puisque, depuis le forum douane/entreprise du 24 juin 2009, le MEDEF décide désormais des horaires d'ouverture des bureaux de douane... (cf compte-rendu de cette réunion).

(3) Rapport d'information de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, relatif à la performance dans le budget de l'État présenté par MM. Carrez et Migaud, 24 juin 2009 [http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1780.asp] (particulièrement pp. 181 à 186).

Rions un peu avec CAP 2012...

L'Administration s'est arrangée pour rendre les réunions de propagande « CAP 2012 » obligatoires alors que de très nombreux agents voulaient refuser de s'y rendre. Assister, contraints et forcés, ne veut pas dire adhérer à la bonne parole délivrée dans ces séances de « motivation ».

Dans certains services, les agents ont unanimement décidé de ne pas prononcer un mot durant l'exercice. Nous plaignons sincèrement les animateurs de telles séances qui ont tenté de communiquer avec des murs...

Dans d'autres services (ou les mêmes) les agents ont tenu à exprimer par écrit à leur hiérarchie ce qu'ils avaient pensé de l'opération ou envisagent de renvoyer ces « chères » plaquettes à l'expéditeur...

Si une autre action n'est pas décidée collectivement, nous suggérons aux agents qui ne sont pas encore passés au lavage de cerveau, ces quelques petites questions qui nous semblent mériter une réponse :

1 - Questions basées sur le Rapport d'information parlementaire sur la performance.

Comme le souligne M. Thierry Carcenac, rapporteur spécial, à propos de la DGDDI :
« Cette administration méritante et attachante ne dispose ni des indicateurs satisfaisants, ni d'une inscription dans une ambition politique réelle ».

D'une façon générale comment et pourquoi sont déterminés les objectifs cibles ?
- les *« résultats mettent en doute la validité de ces cibles »* (p.183)
- cible fixée *« sans que l'on sache sur quelle base »* (p.184)

Le rapporteur souligne que les chiffres de saisie ont peu de sens car ils ne sont pas mis en perspective avec le volume des trafics. Par exemple, est-ce vraiment une bonne nouvelle lorsque les saisies augmentent ou cela signifie-t-il que la contrebande augmente et que nous sommes moins efficaces ?

2 - La participation obligatoire de tous les agents à ces réunions « CAP 2012 » n'ont-elles pas une influence négative sur l'indicateur du « taux de disponibilité opérationnelle des unités de surveillance » ?

3 - Questions sur l'engagement 4 :

- L'indicateur sur la « part d'audience de la hiérarchie » traduit-il une administration attentive à ses agents ou des agents « attentifs » à l'administration ?

- L'augmentation prévue des « prises en charge individualisées d'agents sur le plan professionnel ou social » n'est-elle pas la preuve que les conséquences sociales des réorganisations seront de plus en plus difficiles à supporter pour les personnels ?
Le nombre de prises en charge est-il un gage d'efficacité ? Pourquoi ne pas plutôt mettre en avant un taux de satisfaction des agents pris en charge ?

- Que signifie le « ratio d'efficience bureautique » ?
S'il s'agit d'une réduction du budget d'équipement informatique des services, est-il logique de le faire alors que l'administration poursuit sa politique de dématérialisation en l'étendant aux CI ?

- En quoi le fait de réduire la taille des bureaux peut-il « améliorer les conditions de travail et de vie des agents » ? (objectif 3 de l'engagement)

Mettre en difficulté le camelot qui tente de vous refourguer du strass pour du diamant est toujours plaisant mais ne soyez pas trop cruels : la plupart de ces animateurs sont commis d'office et beaucoup d'entre eux ne croient pas plus que vous aux bobards qu'ils sont chargés de vous faire avaler !

Malgré tout, comme le disait le DG le 10 septembre : ***« Faites-vous plaisir ! »***

Adresse postale : 263 rue de Paris – case 452 – 93514 MONTREUIL Cedex - **Site :** www.snad.cgt.fr
Tél : 01.48.18.82.08 - Fax : 01.48.59.75.63 - e-mail : douanes@cgt.fr

Annexe : Il n'y a pas qu'en douane...

Dans le droit fil de la coûteuse grand-messe de CAP 2012, déclinée localement par des Directeurs aux ordres, nous voilà face à une autre étape de la communication dans le cadre d'**une formation à destination des fonctionnaires de Basse Normandie, proposée par la Préfecture** et intitulée **« Anticiper le changement et s'y adapter »**.

Comme pour CAP2012, cette formation a pour but de faire accepter les réformes, la mobilité, la RGPP, la performance et une conception ultra libérale de la société.

L'actualité nous dépeint tous les jours les dégâts de cette politique qui place l'être humain au rang de marchandise. Les vagues de licenciement dans le secteur privé, le harcèlement moral, le stress au travail ; les conditions de travail qui se dégradent et la vague de suicides à France Télécom le démontrent très concrètement.

Cette formation « bourrage de crâne » est assurée (à quel prix ?) par un obscur cabinet de « formation conseil en recrutement - accompagnement ». Les objectifs sont clairement affichés : ***« A l'issue de la formation les participants auront* [...] *diminuer leur résistance au changement »*** (l'orthographe et la ponctuation de la plaquette de présentation sont scrupuleusement respectés).

Ils devront pour cela se débarrasser de *« quelques idées fausses sur le changement », « décoder* [leurs] *émotions et les canaliser »* ou *« apprendre l'estime de soi et la démence »* (??!!). Tout le contenu de la formation est présenté comme visant à une résignation individuelle qu'il faudrait, en outre, « positiver » !

En quelques mots, les agents de la fonction publique, les Douaniers devraient accepter l'inacceptable, des évolutions néfastes pour le service public et pour leur vie professionnelle et personnelle.

En pastichant cette propagande infantilisante, nous proposons aux Douaniers, aux agents publics et aux citoyens de réagir ensemble pour :

- Anticiper leurs réactions face aux changements subis, **en s'inscrivant dans une mobilisation forte et un rapport de force qui seul peut faire changer la donne ;**
- Renforcer leurs combativités naturelles en se regroupant, **face à ces campagnes de communication et de désinformation, seule l'union fait la force ;**
- **Augmenter leurs résistances face aux injustices liées aux restructurations** et face aux idéologies libérales qui ont conduit le monde à la crise économique et financière que nous subissons au quotidien ;
- Apprendre à résoudre leurs divergences avec une administration et un gouvernement qui sont de plus en plus irresponsables, **en contestant, s'opposant et en les mettant face à leurs propres contradictions.**

Pour faire face à ce déploiement de moyens de communications sans précédent et à la propagande qui se répand dans notre administration, laboratoire à idées libérales depuis de nombreuses années, **il est nécessaire et indispensable de s'unir, de contester ces pratiques et de s'opposer par l'action collective pour une Fonction publique au service des citoyens et pour une Douane socialement et économiquement utile.**

Adresse postale : 263 rue de Paris – case 452 – 93514 MONTREUIL Cedex - **Site :** www.snad.cgt.fr
Tél : 01.48.18.82.08 - Fax : 01.48.59.75.63 - e-mail : douanes@cgt.fr